

Les mardis du Groupe PLR

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, le populisme ambiant et les idéologies excessives. Il défend les libertés individuelles, prône la cohésion et met en avant l'innovation.

Quelques éléments des séances des **31 mai, 7 et 14 juin 2016** sont à relever :

Alpes 2020 : sur la bonne piste

Mardi dernier, la droite, et notamment le PLR, a soutenu massivement la [stratégie de soutien économique du Canton de Vaud aux Alpes vaudoises pour les années 2016–2023](#) devant le plénum et a appelé tous les partis à faire de même. Ce qui fut le cas : le projet « Alpes vaudoises 2020 » a été accepté par 113 voix contre 10 par le Grand Conseil. Ce résultat est une très bonne nouvelle, notamment en vue des débats de la semaine prochaine, qui porteront sur le financement même du projet. Deux crédits-cadres de CHF 10'198'820.- et de CHF 2'544'000.- pour des mesures d'enneigement, la mise en place de tapis roulants pour les skieurs et la modernisation de plusieurs télésièges devront être votés. S'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, nous pouvons espérer une issue positive : la commission chargée du dossier (où étaient présents les députés PLR Albert Chapalay, Jean-Marc Genton, Philippe Grobéty et Eric Sonnay), recommande au Grand Conseil, à l'unanimité, d'accepter ces crédits. A noter que nous parlons ici de co-financement, car tous ces projets sont guidés par Télé Villars-Gryon-Diablerets SA (TVGD SA) et par Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA (TLML SA). Nous comptons sur la même unanimité la semaine prochaine au plénum.

Et j'entends siffler le tram

Ce n'est pas le train que les députés ont pu entendre siffler au sein du plénum mardi dernier, mais l'arrivée du tram t1, entre le Flon à Lausanne et la gare de Renens (dans un premier temps, puis jusqu'à Bussigny et Villars-Sainte-Croix, dans une seconde étape) et l'arrivée des bus à haut niveau de service. L'entrée en matière sur l'[EMPD 294](#) est passée haut la main, avec 117 voix positives, contre 2 négatives et 10 abstentions. La députée Claudine Wyssa, également syndique de Bussigny, a défendu le projet, comme l'ensemble du groupe PLR, en mettant en avant la « vision globale et sur le long terme » que ces nouvelles infrastructures permettront. Les axes forts de l'ouest lausannois doivent être développés car nous avons pris du retard. Certaines mesures qui permettront au projet de se réaliser ne font cependant pas l'unanimité, notamment la rampe Vigie-Gonin, qui doit remplacer la petite forêt des Côtes-de-Montbenon. Les Verts et des commerçants du Flon s'y opposent.

E-voting : le canton de Vaud à bas débit, on attendra 2020

En février 2013, le Grand Conseil avait demandé au Conseil d'Etat de tester le vote électronique par internet ou e-voting. Le député PLR Philippe Vuillemin avait notamment milité pour que les Suisses de l'étranger puissent voter via internet aux élections fédérales de 2015. Ce qui n'avait pu se faire en raison de problèmes survenus avec les systèmes de première génération, testés dans les cantons de Neuchâtel, Genève et Zurich, des systèmes qui doivent ensuite être implantés ou partagés avec les autres cantons, dont Vaud. Notre canton a étudié la possibilité de passer par des entreprises privées, mais sans succès (les exigences de coûts, d'efficacité, de délai ou d'autorisation auprès de la Confédération n'étant pas remplies). Vaud est donc dépendant du développement des systèmes de 2^{ème} génération, développés dans les cantons de NE, GE et ZH, et qui doivent garantir plus de sécurité et un meilleur traitement des votes des Suisses de l'étranger. Toutefois, cette 2^{ème} génération n'est pas prévue avant 2019. C'est pourquoi le Conseil d'Etat a demandé au Grand Conseil de

modifier les dispositions transitoires prévues dans la LEDP (loi sur l'exercice des droits politiques) afin d'obtenir un nouveau délai, jusqu'au 30 juin 2021, pour tester le futur système. Demande évidemment accordée, car « de toute façon, c'est un projet qui se fera, telle est la marche du temps », conclu le député Philippe Vuillemin.

☺ **La perle** : on ne joue pas avec les mots. Le député Pierre Volet l'a bien fait comprendre au conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard en traitant du [projet loi sur l'action sociale vaudoise](#) (LASV). Dans ce projet, il est question du soutien de l'Etat aux entreprises qui engagent, comme apprentis par exemple, des jeunes en difficultés, en vue de les réinsérer sur le marché de l'emploi. Le député PLR a tenu à modifier les termes de l'article 53.b « le soutien à l'emploi est fourni pour une durée maximum de 10 mois » et proposé de remplacer la fin par « pour une durée *en principe* de 10 mois ». C'est ce « maximum » qui a engagé un gros débat. Le député PLR a obtenu gain de cause !

K La perte : au sujet du débat (quasi inexistant) autour de la fusion des communes de Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet, le député socialiste Hugues Gander a jugé qu'une seule question demeurerait encore en suspens. En plénum, il a demandé : « pourquoi les habitants de la communes de Chavornay sont appelés les corbeaux ? ». Le député PLR et syndic de Chavornay, Christian Kunze, lui a gentiment expliqué le pourquoi de ce sobriquet.

Objets PLR déposés les 24, 31 mai, 7 et 14 juin 2016 :

Motion

- Philippe Vuillemin, au nom de la commission - [Dépouillement lors des scrutins fédéraux : tous les citoyens communaux doivent pouvoir participer.](#)

Postulat

- Jacques Perrin et consorts - [Développer à Moudon un centre d'information et de formation en matière d'agriculture, de production et d'élevage BIO.](#)

Simple question

- Jean-François Cachin - [15 INT 362 - Interpellation François Brélaz - Mettons fin à la discrimination des hygiénistes dentaires vaudois-e-s !](#)

...A mardi dans deux semaines.

Laurine Jobin

Groupe PLR

groupe@plr-vd.ch

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud

Secrétariat général

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

T: 021 323 72 78

F: 021 320 60

www.plr-vd.ch